



Certificat de Qualification Professionnelle Moniteur Arts Martiaux

Accès par la Validation des Acquis de l'Expérience Livret 2 : Dossier d'expérience du candidat

Nom du candidat :

Prénom du candidat :

Numéro d'identifiant (communiqué lors de la recevabilité du dossier VAE) :

Option choisie (1 seul choix possible) :

*Les options au choix :

BC1-A : Judo

BC1-B : Jiu-Jitsu Brésilien

BC1-C : Arts Énergétiques Chinois (Qi gong)

BC1-D : Arts Martiaux Chinois internes et externes- AMCI-X

BC1-E : Aïkido, Aïkibudo et Disciplines Associées

BC1-F : Taekwondo et Disciplines Associées

SOMMAIRE

I - INTRODUCTION	3
II – DESCRIPTIF DE VOTRE EXPERIENCE.....	4
Bloc de compétences 1 - Préparation et animation de cycles de séances d’initiation, d’apprentissage et d’encadrement dans l’option choisie	4
Bloc de compétences 2 - Organisation, information et communication autour de ses activités d’animation et d’encadrement physique et sportif.....	5
Bloc de compétences 3 - Conduite de son parcours professionnel dans le domaine des activités physiques et sportives.....	6
III - LISTE DES ANNEXES JOINTES AU DOSSIER.....	7
IV – REFERENTIEL DU CQP MAM	8

I - INTRODUCTION

Ce dossier a pour objectif de vous permettre de **présenter votre expérience** en vue de **l'obtention du CQP Moniteur Arts Martiaux – pour l'option choisie** par la voie de la Validation des Acquis de l'Expérience. Il s'agit pour vous de **mettre en valeur vos compétences** dans les domaines en lien avec le contenu du CQP :

- Faire découvrir l'activité et susciter l'envie de poursuivre en établissant une relation positive avec la pratique ;
- Transmettre une technicité indispensable au premier niveau de l'autonomie/de pratique et en adéquation avec le niveau du public visé ;
- Garantir aux pratiquants et aux tiers des conditions de pratique sécuritaires dans l'environnement concerné ;
- Participer au fonctionnement de la structure et son environnement.

Le jury cherche à trouver dans votre dossier des indicateurs qui montrent que vous maîtrisez les compétences de moniteur dans l'option choisie. Au-delà de la simple description des situations, vous devez faire émerger les **compétences** que vous avez mises en œuvre, votre **savoir-faire**, la manière dont vous avez **procédé en situation**.

Pour répondre aux questions qui vous sont posées, utilisez la **1^{re} personne du singulier**. Insistez sur **ce que vous avez réalisé vous-même**, sur votre implication personnelle. Ce document sera d'autant plus parlant et agréable à consulter que vous apporterez des **exemples précis et détaillés** d'actions que vous avez réalisées. Utilisez plutôt le **temps présent** pour la rédaction (« je réalise » plutôt que « j'ai réalisé »)

Pour illustrer votre propos, vous êtes invité à joindre des documents en lien direct avec la pratique décrite, soit parce que vous les avez conçus, soit parce que vous avez contribué pleinement à leur réalisation (fiche séance, support d'information, réalisation personnelle, etc.).

Il n'y a pas de bonne ou de mauvaise réponse. Il s'agit de mieux comprendre votre expérience. N'hésitez-pas à vous exprimer !

Une fois réalisé, veuillez adresser ce dossier à :

(Voir en annexe les coordonnées de votre correspondant pour l'option choisie).

Vous serez ensuite invité à participer à un entretien d'évaluation, en présence de deux évaluateurs. Veuillez à conserver un double de ce dossier et à le relire en amont de l'entretien avec les évaluateurs.

II – DESCRIPTIF DE VOTRE EXPERIENCE

Bloc de compétences 1 - Préparation et animation de cycles de séances d'initiation, d'apprentissage et d'encadrement pour l'option* choisie.

Décrivez et analysez **de manière précise** une ou plusieurs expérience(s) vécue(s) où vous avez :

- Préparé un cycle de séances d'initiation ou d'apprentissage ;
- Préparé une séance d'initiation ou d'apprentissage ;
- Animé une séance d'initiation ou d'apprentissage ;
- Évalué une séance et un cycle d'initiation ou d'apprentissage.

Dans les expériences, à minima 2 publics différents **de l'option choisie** doivent apparaître.

Exemples :

- Expérience 1 : Public enfants – Cycle de 7 séances assortie d'une séance détaillée – Procédés d'évaluation.
- Expérience 2 : Public adultes – Cycle de 7 séances assortie d'une séance détaillée – Procédés d'évaluation.

Dans votre description, soyez vigilant(e) à montrer comment vous avez :



- ➔ Repéré les **caractéristiques de vos pratiquants** (les attentes, les besoins, le niveau de pratique, les motivations), y compris leurs besoins spécifiques (personnes en situation de handicap, personnes souffrant de pathologies, de blessures, ...)
- ➔ Repéré les **ressources nécessaires** à la réalisation du cycle et des séances d'initiation ou d'apprentissage au sein de la structure (ressources humaines, matérielles, ...)
- ➔ Pris en compte les **objectifs / le projet de la structure**, les **caractéristiques des participants** et les **objectifs de progression** et de sécurité pour **concevoir des cycles de séances**,
- ➔ **Préparé le déroulé** de vos séances, choisi des situations pédagogiques et des techniques cohérentes et adaptées
- ➔ **Assuré la sécurité** des pratiquants et des tiers, tant en phase de conception qu'en phase d'initiation ou d'apprentissage.
- ➔ Installé et préparé le **matériel** nécessaire à vos séances
- ➔ **Accueillir** les participants et **animé** vos séances
- ➔ **Réalisé le bilan** de vos séances et de vos cycles et **réajusté** vos séances et vos cycles

N'hésitez pas à annexer à votre dossier des **exemples de fiches séances** ou de **cycles de séances** que vous avez élaborés, des **photos prises pendant vos animations**, **des fiches bilans**, ...

Bloc de compétences 2 - Organisation, information et communication autour de ses activités d'animation et d'encadrement physique et sportif

Décrivez et analysez **de manière précise** une ou plusieurs expérience(s) vécue(s) où vous avez :

- Organisé vos activités d'animation et d'encadrement d'APS
- Informé et promu les activités d'animation et d'encadrement physique et sportif auprès du public concerné
- Communiqué et travaillé en équipe au sein de votre structure

Dans votre description, soyez vigilant(e) à montrer comment vous avez :



- ➔ Informé les publics sur le fonctionnement de la structure, des règles de vie et consignes à respecter,
- ➔ Promu et impliqué le public dans les activités proposées, les événements organisés par la structure,
- ➔ Utilisé les outils digitaux pour communiquer auprès des publics accueillis (réseaux sociaux, mails, ...),
- ➔ Planifié vos activités au sein de la structure (par exemple réalisation des réservations, définition des horaires, ...)
- ➔ Vérifié la disponibilité et l'état du matériel en tenant en compte des règles de sécurité en vigueur
- ➔ Identifié la réglementation ayant un impact sur l'organisation de vos activités
- ➔ Communiqué dans le cadre de vos activités avec les membres de l'équipe salariés et bénévoles, les intervenants extérieurs, les partenaires, les autres usagers des équipements sportifs utilisés, ...
- ➔ Rendu compte de vos activités auprès des responsables de la structure, ...

N'hésitez pas à annexer à votre dossier des **exemples de documents que vous avez élaborés**, de **mails** que vous avez rédigés, des **captures d'écran** de vos publications, ...

Bloc de compétences 3 - Conduite de son parcours professionnel dans le domaine des activités physiques et sportives

Décrivez et analysez **de manière précise** une ou plusieurs expérience(s) vécue(s) où vous avez **conduit votre parcours professionnel** dans différents domaines (en fonction de votre parcours) au travers de :

- La recherche d'emploi et/ou d'activités à animer
- La programmation d'actions de formation et de professionnalisation

Expliquez également la manière dont vous envisagez de procéder pour **rechercher un emploi et / ou des activités à animer** dans le domaine des activités physiques et sportives et dont vous souhaiteriez contractualiser vos interventions.

Dans votre description, soyez vigilant(e) à montrer comment vous avez ou comment vous envisagez de :



- ➔ Repérer les opportunités d'emploi sportif sur votre territoire en mobilisant différentes sources
- ➔ Contractualiser vos heures d'animation
- ➔ Prendre en compte les réglementations en vigueur dans le domaine sportif (réglementation en matière d'encadrement des activités physiques et sportives)
- ➔ Identifier les interlocuteurs à solliciter pour programmer les actions de formation et de professionnalisation qui vous semblaient nécessaires

N'hésitez pas à annexer à votre dossier des exemples de conventions ou contrats passés avec des structures sportives, des programmes relatifs à des actions de formation que vous avez suivies, ...

III - LISTE DES ANNEXES JOINTES AU DOSSIER

Indiquez ci-dessous l'ensemble des annexes jointes à votre dossier. Vous pouvez joindre autant d'annexes que nécessaire.

- **Annexe 1 :**
- **Annexe 2 :**
- **Annexe 3 :**
- **Annexe 4 :**
- **Annexe 5 :**
- **Annexe 6 :**
- **Annexe 7 :**
- **Annexe 8 :**
- **Annexe 9 :**
- **Annexe 10 :**

IV – REFERENTIEL DU CQP MAM – Option* : 1 option au choix (à préciser)

Bloc de compétences 1-A (BC1-A) : Préparation et animation de cycles de séances d'initiation, d'apprentissage et d'encadrement en Judo.

A.1.1 – Repérage des caractéristiques et des besoins des participants à un cycle de séances dans l'option choisie

C.1.1.1 – Identifier les attentes et les motivations des participants au cycle de séances d'initiation, d'apprentissage et d'encadrement en Judo en vue de proposer un contenu approprié et en s'appuyant sur des outils adaptés avec une attention particulière pour les participants en situation de handicap.

C.1.1.2 – Repérer les besoins spécifiques des participants en utilisant des outils d'évaluation pour évaluer leur niveau de pratique et leurs caractéristiques morphologiques afin d'élaborer un cycle de séances d'initiation, d'apprentissage et d'encadrement en Judo.

A.1.2 – Repérage des objectifs et des ressources de la structure proposant en Judo

C.1.2.1 – Repérer les moyens mobilisables pour la réaliser un cycle de séances d'initiation, d'apprentissage et d'encadrement en Judo en tenant compte des ressources, du matériel, des sites de pratique disponibles et des contraintes de la structure.

C.1.2.2 – Recueillir les informations relatives au projet de la structure afin de définir des objectifs du cycle de séances d'initiation, d'apprentissage et d'encadrement adaptés à la pratique en Judo.

A.1.3 – Élaboration d'un cycle de séances en Judo

C.1.3.1 – Élaborer un cycle de séances d'initiation, d'apprentissage et d'encadrement afin d'assurer une progression des participants en Judo en s'appuyant sur une démarche pédagogique adaptée notamment pour ceux en situation de handicap.

C.1.3.2 Analyser les contraintes liées au temps, au matériel, au lieu disponible et aux caractéristiques des participants afin de définir les grilles de séances et les situations pédagogiques cohérentes du cycle de séances en Judo.

C.1.3.3 – Prévoir les mesures de sécurité au cours des séances en Judo afin d'assurer l'intégrité physique et la protection des participants et des tiers en tenant compte des obligations légales et des règles liées à celles-ci.

C.1.3.4 – Prévoir les modalités d'évaluation du cycle de séances en Judo en vue d'y proposer des modifications ou ajustements.

A.1.4 – Préparation et installation du matériel nécessaire à une séance en Judo

C.1.4.1 – Vérifier l'état et la disponibilité du matériel nécessaire à une séance en Judo en tenant compte des règles en vigueur pour une mise en activité sécurisée.

C.1.4.2 – Mettre en place le matériel nécessaire à une séance dans le respect des exigences en Judo pour la mise en œuvre de la séance.

A.1.5 – Accueil des participants à une séance en Judo

C.1.5.1 – Informer les participants des objectifs et du déroulement d'une séance en Judo en adaptant son discours afin de veiller à leur bonne compréhension avec une attention particulière pour ceux en situation de handicap.

C.1.5.2 – Repérer les participants présentant des besoins spécifiques dans le but de s'assurer qu'ils puissent participer une séance en Judo sans risque identifié.

A.1.6 – Animation d'une séance en Judo

C.1.6.1 – Communiquer avec les participants tout au long d'une séance en Judo pour assurer le bon déroulement de celle-ci en veillant à adapter son discours et son attitude suivant les situations rencontrées.

C.1.6.2 – Conduire une séance en Judo afin de réaliser les objectifs préalablement définis en mobilisant notamment les gestes, mouvements et techniques spécifiques à l'activité.

C.1.6.3 - Mettre en pratique les fondamentaux techniques et culturels du Judo en vue de les transmettre suivant les objectifs préalablement définis au cours du cycle de séances en Judo.

C.1.6.4 – Accompagner les participants tout au long de la séance en Judo afin de veiller à leur épanouissement et à leur autonomie avec une attention particulière pour ceux en situation de handicap.

C.1.6.5 – Observer les comportements des participants afin d'adapter le déroulement d'une séance en Judo en ajustant les situations pédagogiques initialement prévues.

A.1.7 – Mise en sécurité des participants et des tiers

C.1.7.1 – Énoncer les règles de sécurité à respecter au cours d'une séance en Judo afin de les rendre explicites en s'assurant de leur bonne compréhension.

C.1.7.2 – Mettre en œuvre les règles de sécurité en s'assurant de leur respect tout au long d'une séance afin de garantir une pratique en Judo en toute sécurité.

A.1.8 – Réalisation d'une évaluation d'une séance et d'un cycle de séances en Judo

C.1.8.1 – Analyser le déroulement d'une séance et du cycle de séances en Judo en tenant compte des objectifs préalablement fixés afin d'y apporter des améliorations.

C1.8.2. – Formuler des modifications ou des ajustements des séances et du cycle de séances en Judo pour y proposer des pistes d'améliorations en tenant compte des objectifs visés et des constats réalisés.

Bloc de compétences 1-A (BC1-B) : Préparation et animation de cycles de séances d'initiation, d'apprentissage et d'encadrement en Jiu-Jitsu Brésilien .

A.1.1 – Repérage des caractéristiques et des besoins des participants à un cycle de séances dans l'option choisie

C.1.1.1 – Identifier les attentes et les motivations des participants au cycle de séances d'initiation, d'apprentissage et d'encadrement en Judo en vue de proposer un contenu approprié et en s'appuyant sur des outils adaptés avec une attention particulière pour les participants en situation de handicap.

C.1.1.2 – Repérer les besoins spécifiques des participants en utilisant des outils d'évaluation pour évaluer leur niveau de pratique et leurs caractéristiques morphologiques afin d'élaborer un cycle de séances d'initiation, d'apprentissage et d'encadrement en Judo.

A.1.2 – Repérage des objectifs et des ressources de la structure proposant en Jiu-Jitsu Brésilien

C.1.2.1 – Repérer les moyens mobilisables pour la réaliser un cycle de séances d'initiation, d'apprentissage et d'encadrement en Jiu-Jitsu Brésilien en tenant compte des ressources, du matériel, des sites de pratique disponibles et des contraintes de la structure.

C.1.2.2 – Recueillir les informations relatives au projet de la structure afin de définir des objectifs du cycle de séances d'initiation, d'apprentissage et d'encadrement adaptés à la pratique en Jiu-Jitsu Brésilien.

A.1.3 – Élaboration d'un cycle de séances en Jiu-Jitsu Brésilien

C.1.3.1 – Élaborer un cycle de séances d'initiation, d'apprentissage et d'encadrement afin d'assurer une progression des participants en Jiu-Jitsu Brésilien en s'appuyant sur une démarche pédagogique adaptée notamment pour ceux en situation de handicap.

C.1.3.2 Analyser les contraintes liées au temps, au matériel, au lieu disponible et aux caractéristiques des participants afin de définir les grilles de séances et les situations pédagogiques cohérentes du cycle de séances en Jiu-Jitsu Brésilien.

C.1.3.3 – Prévoir les mesures de sécurité au cours des séances en Jiu-Jitsu Brésilien afin d'assurer l'intégrité physique et la protection des participants et des tiers en tenant compte des obligations légales et des règles liées à celles-ci.

C.1.3.4 – Prévoir les modalités d'évaluation du cycle de séances en Jiu-Jitsu Brésilien en vue d'y proposer des modifications ou ajustements.

A.1.4 – Préparation et installation du matériel nécessaire à une séance en Jiu-Jitsu Brésilien

C.1.4.1 – Vérifier l'état et la disponibilité du matériel nécessaire à une séance en Jiu-Jitsu Brésilien en tenant compte des règles en vigueur pour une mise en activité sécurisée.

C.1.4.2 – Mettre en place le matériel nécessaire à une séance dans le respect des exigences en Judo pour la mise en œuvre de la séance.

A.1.5 – Accueil des participants à une séance en Jiu-Jitsu Brésilien

C.1.5.1 – Informer les participants des objectifs et du déroulement d'une séance en Jiu-Jitsu Brésilien en adaptant son discours afin de veiller à leur bonne compréhension avec une attention particulière pour ceux en situation de handicap.

C.1.5.2 – Repérer les participants présentant des besoins spécifiques dans le but de s'assurer qu'ils puissent participer une séance en Jiu-Jitsu Brésilien sans risque identifié.

A.1.6 – Animation d'une séance en Jiu-Jitsu Brésilien

C.1.6.1 – Communiquer avec les participants tout au long d'une séance en Jiu-Jitsu Brésilien pour assurer le bon déroulement de celle-ci en veillant à adapter son discours et son attitude suivant les situations rencontrées.

C.1.6.2 – Conduire une séance en Jiu-Jitsu Brésilien afin de réaliser les objectifs préalablement définis en mobilisant notamment les gestes, mouvements et techniques spécifiques à l'activité.

C.1.6.3 - Mettre en pratique les fondamentaux techniques et culturels du Jiu-Jitsu Brésilien en vue de les transmettre suivant les objectifs préalablement définis au cours du cycle de séances en Jiu-Jitsu Brésilien.

C.1.6.4 – Accompagner les participants tout au long de la séance en Jiu-Jitsu Brésilien afin de veiller à leur épanouissement et à leur autonomie avec une attention particulière pour ceux en situation de handicap.

C.1.6.5 – Observer les comportements des participants afin d'adapter le déroulement d'une séance en Jiu-Jitsu Brésilien en ajustant les situations pédagogiques initialement prévues.

A.1.7 – Mise en sécurité des participants et des tiers

C.1.7.1 – Énoncer les règles de sécurité à respecter au cours d'une séance en Jiu-Jitsu Brésilien afin de les rendre explicites en s'assurant de leur bonne compréhension.

C.1.7.2 – Mettre en œuvre les règles de sécurité en s'assurant de leur respect tout au long d'une séance afin de garantir une pratique en Jiu-Jitsu Brésilien en toute sécurité.

A.1.8 – Réalisation d'une évaluation d'une séance et d'un cycle de séances en Jiu-Jitsu Brésilien

C.1.8.1 – Analyser le déroulement d'une séance et du cycle de séances en Jiu-Jitsu Brésilien en tenant compte des objectifs préalablement fixés afin d'y apporter des améliorations.

C1.8.2. – Formuler des modifications ou des ajustements des séances et du cycle de séances en Jiu-Jitsu Brésilien pour y proposer des pistes d'améliorations en tenant compte des objectifs visés et des constats réalisés.

Bloc de compétences 1- C (BC1-C) : Préparation et animation de cycles de séances d'initiation, d'apprentissage en Arts Énergétiques Chinois – (Qi gong)

A.1.1 – Repérage des caractéristiques et des besoins des participants à un cycle de séances d'initiation, d'apprentissage en arts énergétiques chinois

C.1.1.1 – Identifier les attentes et les motivations des participants cycle de séances d'initiation, d'apprentissage en arts énergétiques chinois en vue de proposer un contenu approprié et en s'appuyant sur des outils adaptés avec une attention particulière pour les participants en situation de handicap.

C.1.1.2 – Repérer les besoins spécifiques des participants en utilisant des outils d'évaluation pour évaluer leur niveau de pratique et leurs caractéristiques morphologiques afin d'élaborer un cycle de séances d'initiation, d'apprentissage en arts énergétiques chinois

A.1.2 – Repérage des objectifs et des ressources de la structure proposant des arts énergétiques chinois

C.1.2.1 – Repérer les moyens mobilisables pour réaliser un cycle de séances d'initiation, d'apprentissage en arts énergétiques chinois en tenant compte des ressources, du matériel, des sites de pratique disponibles et des contraintes de la structure

C.1.2.2 – Recueillir les informations relatives au projet de la structure afin de définir des objectifs du cycle de séances d'initiation, d'apprentissage adaptés à la pratique en arts énergétiques chinois

A.1.3 – Élaboration d'un cycle de séances d'initiation, d'apprentissage en arts énergétiques chinois

C.1.3.1 – Élaborer un cycle de séances d'initiation, d'apprentissage afin d'assurer une progression des participants en arts énergétiques chinois en s'appuyant sur une démarche pédagogique adaptée notamment pour ceux en situation de handicap.

C.1.3.2 Analyser les contraintes liées au temps imparti, au matériel, au lieu disponible et aux caractéristiques des participants afin de définir les grilles de séances et les situations pédagogiques cohérentes du cycle de séances d'initiation, d'apprentissage en arts énergétiques chinois

C.1.3.4 – Prévoir les modalités d'évaluation du cycle de séances d'initiation, d'apprentissage en arts énergétiques chinois en vue d'y proposer des modifications ou ajustements

A.1.4 – Préparation et installation du matériel nécessaire à une séance d'initiation et d'apprentissage en arts énergétiques chinois

C.1.4.1 – Vérifier l'état et la disponibilité du matériel nécessaire à une séance en arts énergétiques chinois en tenant compte des règles en vigueur pour une mise en activité sécurisée

C.1.4.2 – Mettre en place le matériel nécessaire à une séance d'initiation, d'apprentissage dans le respect des exigences en arts énergétiques chinois pour la mise en œuvre de la séance

A.1.5 – Accueil des participants à une séance de d'initiation, d'apprentissage en arts énergétiques chinois

C.1.5.1 – Informer les participants des objectifs et du déroulement d'une séance d'initiation et d'apprentissage en arts énergétiques chinois en adaptant son discours afin de veiller à leur bonne compréhension avec une attention particulière pour ceux en situation de handicap

C.1.5.2 – Repérer les participants présentant des besoins spécifiques dans le but de s'assurer qu'ils puissent participer une séance d'initiation, d'apprentissage en arts énergétiques chinois sans risque identifié

A.1.6 – Animation d'une séance d'initiation, d'apprentissage en arts énergétiques chinois

C.1.6.1 – Communiquer avec les participants tout au long d'une séance d'initiation, d'apprentissage en arts énergétiques chinois pour assurer le bon déroulement de celle-ci en veillant à adapter son discours et son attitude suivant les situations rencontrées.

C.1.6.2 – Conduire une séance d’initiation, d’apprentissage en arts énergétiques chinois afin de réaliser les objectifs préalablement définis en mobilisant notamment les gestes, mouvements et techniques spécifiques à l’activité.

C.1.6.3 - Mettre en pratique les fondamentaux techniques et culturels des arts énergétiques chinois en vue de les transmettre suivant les objectifs préalablement définis au cours du cycle de séances d’initiation, d’apprentissage en arts énergétiques chinois

C.1.6.4 – Accompagner les participants tout au long de la séance d’initiation, d’apprentissage en arts énergétiques chinois afin de veiller à leur épanouissement et à leur autonomie avec une attention particulière pour ceux en situation de handicap

C.1.6.5 – Observer les comportements des participants afin d’adapter le déroulement d’une séance d’initiation, d’apprentissage en arts énergétiques chinois en ajustant les situations pédagogiques initialement prévues.

A.1.7 – Mise en sécurité des participants et des tiers

C.1.7.1 – Énoncer les règles de sécurité à respecter au cours d’une séance d’initiation, d’apprentissage en arts énergétiques chinois afin de les rendre explicites en s’assurant de leur bonne compréhension

C.1.7.2 – Mettre en œuvre les règles de sécurité en s’assurant de leur respect tout au long d’une séance d’initiation, d’apprentissage afin de garantir une pratique en arts énergétiques chinois en toute sécurité

A.1.8 – Réalisation d’une évaluation d’une séance et d’un cycle de séances d’initiation, d’apprentissage en arts énergétiques chinois

C.1.8.1 – Analyser le déroulement d’une séance et du cycle de séances en arts énergétiques chinois en tenant compte des objectifs préalablement fixés afin d’y apporter des améliorations

C1.8.2. – Formuler des modifications ou des ajustements des séances et du cycle de séances en arts énergétiques chinois pour y proposer des pistes d’améliorations en tenant compte des objectifs visés et des constats réalisés.

Bloc de compétences 1 – D (BC1-D) : Préparation et animation de cycles de séances d'initiation, d'apprentissage des arts martiaux chinois internes et externes AMCI – X

A.1.1 – Repérage des caractéristiques et des besoins des participants à un cycle de séances d'initiation, d'apprentissage des arts martiaux chinois internes et externes

C.1.1.1 – Identifier les attentes et les motivations des participants au cycle de séances d'initiation, d'apprentissage en arts martiaux chinois internes et externes en vue de proposer un contenu approprié et en s'appuyant sur des outils adaptés avec une attention particulière pour les participants en situation de handicap.

C.1.1.2 – Repérer les besoins spécifiques des participants en utilisant des outils d'évaluation pour évaluer leur niveau de pratique et leurs caractéristiques morphologiques afin d'élaborer un cycle de séances d'initiation, d'apprentissage en arts martiaux chinois internes et externes

A.1.2 – Repérage des objectifs et des ressources de la structure proposant des arts martiaux chinois internes et externes

C.1.2.1 – Repérer les moyens mobilisables pour réaliser un cycle de séances d'initiation, d'apprentissage en arts martiaux chinois internes et externes en tenant compte des ressources, du matériel, des sites de pratique disponibles et des contraintes de la structure

C.1.2.2 – Recueillir les informations relatives au projet de la structure afin de définir des objectifs du cycle de séances d'initiation, d'apprentissage adaptés à la pratique des arts martiaux chinois internes et externes

A.1.3 – Élaboration d'un cycle de séances d'initiation, d'apprentissage en arts martiaux chinois internes et externes

C.1.3.1 – Élaborer un cycle de séances d'initiation, d'apprentissage afin d'assurer une progression des participants des arts martiaux chinois internes et externes en s'appuyant sur une démarche pédagogique adaptée notamment pour ceux en situation de handicap.

C.1.3.2 Analyser les contraintes liées au temps imparti, au matériel, au lieu disponible et aux caractéristiques des participants afin de définir les grilles de séances et les situations pédagogiques cohérentes du cycle de séances d'initiation, d'apprentissage des arts martiaux chinois internes et externes

C.1.3.3 – Prévoir les mesures de sécurité au cours des séances d'initiation, d'apprentissage des arts martiaux chinois internes et externes afin d'assurer l'intégrité physique et la protection des participants et des tiers en tenant compte des obligations légales et des règles liées à celles-ci

C.1.3.4 – Prévoir les modalités d'évaluation du cycle de séances d'initiation, d'apprentissage des arts martiaux chinois internes et externes en vue d'y proposer des modifications ou ajustements

A.1.4 – Préparation et installation du matériel nécessaire à une séance d'initiation, d'apprentissage en arts martiaux chinois internes et externes

C.1.4.1 – Vérifier l'état et la disponibilité du matériel nécessaire à une séance d'initiation, d'apprentissage des arts martiaux chinois internes et externes en tenant compte des règles en vigueur pour une mise en activité sécurisée

C.1.4.2 – Mettre en place le matériel nécessaire à une séance dans le respect des exigences des arts martiaux chinois internes et externes pour la mise en œuvre de la séance

A.1.5 – Accueil des participants à une séance d'initiation, d'apprentissage en arts martiaux chinois internes et externes

C.1.5.1 – Informer les participants des objectifs et du déroulement d'une séance d'initiation, d'apprentissage des arts martiaux chinois internes et externes en adaptant son discours afin de veiller à leur bonne compréhension avec une attention particulière pour ceux en situation de handicap

C.1.5.2 – Repérer les participants présentant des besoins spécifiques dans le but de s'assurer qu'ils puissent participer à une séance d'initiation, d'apprentissage en arts martiaux chinois internes et externes sans risque identifié

A.1.6 – Animation d’une séance d’initiation, d’apprentissage en arts martiaux chinois internes et externes

C.1.6.1 – Communiquer avec les participants tout au long d’une séance d’initiation, d’apprentissage en arts martiaux chinois internes et externes pour assurer le bon déroulement de celle-ci en veillant à adapter son discours et son attitude suivant les situations rencontrées.

C.1.6.2 – Conduire une séance d’initiation, d’apprentissage en arts martiaux chinois internes et externes afin de réaliser les objectifs préalablement définis en mobilisant notamment les gestes, mouvements et techniques spécifiques à l’activité.

C.1.6.3 - Mettre en pratique les fondamentaux techniques et culturels des arts martiaux chinois internes et externes en vue de les transmettre suivant les objectifs préalablement définis au cours du cycle de séances d’initiation, d’apprentissage en arts martiaux chinois internes et externes

C.1.6.4 – Accompagner les participants tout au long de la séance en arts martiaux chinois internes afin de veiller à leur épanouissement et à leur autonomie avec une attention particulière pour ceux en situation de handicap

C.1.6.5 – Observer les comportements des participants afin d’adapter le déroulement d’une séance d’initiation, d’apprentissage en arts martiaux chinois internes et externes en ajustant les situations pédagogiques initialement prévues.

A.1.7 – Mise en sécurité des participants et des tiers

C.1.7.1 – Énoncer les règles de sécurité à respecter au cours d’une séance d’initiation, d’apprentissage en arts martiaux chinois internes et externes afin de les rendre explicites en s’assurant de leur bonne compréhension

C.1.7.2 – Mettre en œuvre les règles de sécurité en s’assurant de leur respect tout au long d’une séance d’initiation, d’apprentissage afin de garantir une pratique en arts martiaux chinois internes et externes en toute sécurité.

A.1.8 – Réalisation d’une évaluation d’une séance et d’un cycle de séances d’initiation, d’apprentissage en arts martiaux chinois internes et externes

C.1.8.1 – Analyser le déroulement d’une séance et du cycle de séances en arts martiaux chinois internes et externes en tenant compte des objectifs préalablement fixés afin d’y apporter des améliorations

C1.8.2. – Formuler des modifications ou des ajustements des séances et du cycle de séances en arts martiaux chinois internes et externes pour y proposer des pistes d’améliorations en tenant compte des objectifs visés et des constats réalisés.

Bloc de compétences 1-E (BC1-E) : Préparation et animation de cycles de séances d'initiation, d'apprentissage d'Aïkido, Aïkibudo et Disciplines Associées

A.1.1 – Repérage des caractéristiques et des besoins des participants à un cycle de séances en Aïkido, Aïkibudo et Disciplines Associées

C.1.1.1 – Identifier les attentes et les motivations des participants au cycle de séances d'initiation, d'apprentissage en Aïkido, Aïkibudo et Disciplines Associées en vue de proposer un contenu approprié et en s'appuyant sur des outils adaptés avec une attention particulière pour les participants en situation de handicap.

C.1.1.2 – Repérer les besoins spécifiques des participants en utilisant des outils d'évaluation pour évaluer leur niveau de pratique et leurs caractéristiques morphologiques afin d'élaborer un cycle de séances d'initiation, d'apprentissage et d'encadrement d'Aïkido, Aïkibudo et Disciplines Associées.

A.1.2 – Repérage des objectifs et des ressources de la structure proposant l'Aïkido, Aïkibudo et Disciplines Associées

C.1.2.1 – Repérer les moyens mobilisables pour la réaliser un cycle de séances d'initiation, d'apprentissage en Aïkido, Aïkibudo et Disciplines Associées en tenant compte des ressources, du matériel, des sites de pratique disponibles et des contraintes de la structure.

C.1.2.2 – Recueillir les informations relatives au projet de la structure afin de définir des objectifs du cycle de séances d'initiation, d'apprentissage adaptés à la pratique en Aïkido, Aïkibudo et Disciplines Associées.

A.1.3 – Élaboration d'un cycle de séances d'initiation, d'apprentissage en Aïkido, Aïkibudo et Disciplines Associées

C.1.3.1 – Élaborer un cycle de séances d'initiation, d'apprentissage afin d'assurer une progression des participants en Aïkido, Aïkibudo et Disciplines Associées en s'appuyant sur une démarche pédagogique adaptée notamment pour ceux en situation de handicap.

C.1.3.2 Analyser les contraintes liées au temps, au matériel, au lieu disponible et aux caractéristiques des participants afin de définir les grilles de séances et les situations pédagogiques cohérentes du cycle de séances d'initiation, d'apprentissage en Aïkido, Aïkibudo et Disciplines Associées.

C.1.3.3 – Prévoir les mesures de sécurité au cours des séances en Aïkido, Aïkibudo et Disciplines Associées afin d'assurer l'intégrité physique et la protection des participants et des tiers en tenant compte des obligations légales et des règles liées à celles-ci.

C.1.3.4 – Prévoir les modalités d'évaluation du cycle de séances d'initiation, d'apprentissage en Aïkido, Aïkibudo et Disciplines Associées en vue d'y proposer des modifications ou ajustements.

A.1.4 – Préparation et installation du matériel nécessaire à une séance d'initiation, d'apprentissage en Aïkido, Aïkibudo et Disciplines Associées

C.1.4.1 – Vérifier l'état et la disponibilité du matériel nécessaire à une séance en Judo-jujitsu en tenant compte des règles en vigueur pour une mise en activité sécurisée.

C.1.4.2 – Mettre en place le matériel nécessaire à une séance d'initiation, d'apprentissage dans le respect des exigences en Aïkido, Aïkibudo et Disciplines Associées pour la mise en œuvre de la séance.

A.1.5 – Accueil des participants à une séance d'initiation, d'apprentissage d'Aïkido, Aïkibudo et Disciplines Associées

C.1.5.1 – Informer les participants des objectifs et du déroulement d'une séance d'initiation, d'apprentissage en Aïkido, Aïkibudo et Disciplines Associées en adaptant son discours afin de veiller à leur bonne compréhension avec une attention particulière pour ceux en situation de handicap.

C.1.5.2 – Repérer les participants présentant des besoins spécifiques dans le but de s'assurer qu'ils puissent participer une séance d'initiation, d'apprentissage en Aïkido, Aïkibudo et Disciplines Associées sans risque identifié.

A.1.6 – Animation d'une séance d'initiation, d'apprentissage d'Aïkido, Aïkibudo et Disciplines Associées

C.1.6.1 – Communiquer avec les participants tout au long d'une séance d'initiation, d'apprentissage en Aïkido, Aïkibudo et Disciplines Associées pour assurer le bon déroulement de celle-ci en veillant à adapter son discours et son attitude suivant les situations rencontrées.

C.1.6.2 – Conduire une séance d'initiation, d'apprentissage en Aïkido, Aïkibudo et Disciplines Associées afin de réaliser les objectifs préalablement définis en mobilisant notamment les gestes, mouvements et techniques spécifiques à l'activité.

C.1.6.3 - Mettre en pratique les fondamentaux techniques et culturels d'Aïkido, Aïkibudo et Disciplines Associées en vue de les transmettre suivant les objectifs préalablement définis au cours du cycle de séances d'Aïkido, Aïkibudo et Disciplines Associées.

C.1.6.4 – Accompagner les participants tout au long de la séance d'initiation, d'apprentissage d'Aïkido, Aïkibudo et Disciplines Associées afin de veiller à leur épanouissement et à leur autonomie avec une attention particulière pour ceux en situation de handicap.

C.1.6.5 – Observer les comportements des participants afin d'adapter le déroulement d'une séance d'initiation, d'apprentissage d'Aïkido, Aïkibudo et Disciplines Associées en ajustant les situations pédagogiques initialement prévues.

A.1.7 – Mise en sécurité des participants et des tiers

C.1.7.1 – Énoncer les règles de sécurité à respecter au cours d'une séance d'initiation, d'apprentissage d'Aïkido, Aïkibudo et Disciplines Associées afin de les rendre explicites en s'assurant de leur bonne compréhension.

C.1.7.2 – Mettre en œuvre les règles de sécurité en s'assurant de leur respect tout au long d'une séance d'initiation, d'apprentissage afin de garantir une pratique de l'Aïkido, Aïkibudo et Disciplines Associées en toute sécurité.

A.1.8 – Réalisation d'une évaluation d'une séance et d'un cycle de séances d'initiation, d'apprentissage d'Aïkido, Aïkibudo et Disciplines Associées

C.1.8.1 – Analyser le déroulement d'une séance et du cycle de séances d'initiation, d'apprentissage en Aïkido, Aïkibudo et Disciplines Associées en tenant compte des objectifs préalablement fixés afin d'y apporter des améliorations.

C1.8.2. – Formuler des modifications ou des ajustements de la séance d'initiation, d'apprentissage et du cycle de séances d'Aïkido, Aïkibudo et Disciplines Associées pour y proposer des pistes d'améliorations en tenant compte des objectifs visés et des constats réalisés.

Bloc de compétences 1-A (BC1-F) : Préparation et animation de cycles de séances d'initiation, d'apprentissage et d'encadrement en Taekwondo et Disciplines Associées

A.1.1 – Repérage des caractéristiques et des besoins des participants à un cycle de séances d'initiation et d'encadrement de « Taekwondo et Disciplines Associées »

C.1.1.1 – Identifier les attentes et les motivations des participants au cycle de séances d'initiation et d'encadrement de Taekwondo et Disciplines Associées en vue de proposer un contenu approprié et en s'appuyant sur des outils adaptés avec une attention particulière pour les participants en situation de handicap

C.1.1.2 – Repérer les besoins spécifiques des participants en utilisant des outils d'évaluation pour évaluer leur niveau de pratique et leurs caractéristiques morphologiques afin d'élaborer un cycle de séances d'initiation et d'encadrement de Taekwondo et Disciplines Associées

A.1.2 – Repérage des objectifs et des ressources de la structure proposant du « Taekwondo et Disciplines Associées »

C.1.2.1 – Repérer les moyens mobilisables pour réaliser un cycle de séances d'initiation et d'encadrement de Taekwondo et Disciplines Associées en tenant compte des ressources, du matériel, des sites de pratique disponibles et des contraintes de la structure.

C.1.2.2 – Recueillir les informations relatives au projet de la structure afin de définir des objectifs du cycle de séances d'initiation et d'encadrement adaptés à la pratique de Taekwondo et Disciplines Associées

A.1.3 – Élaboration d'un cycle de séances d'initiation et d'encadrement de « Taekwondo et Disciplines Associées »

C.1.3.1 – Élaborer un cycle de séances d'initiation et d'encadrement afin d'assurer une progression des participants dans la pratique du Taekwondo et Disciplines Associées en s'appuyant sur une démarche pédagogique adaptée notamment pour ceux en situation de handicap.

C.1.3.2 Analyser les contraintes liées au temps, au matériel, au lieu disponible et aux caractéristiques des participants afin de définir les grilles de séances et les situations pédagogiques cohérentes du cycle de séances d'initiation et d'encadrement de Taekwondo et Disciplines Associées

C.1.3.3. – Prévoir les mesures de sécurité au cours des séances de Taekwondo et Disciplines Associées afin d'assurer l'intégrité physique et la protection des participants et des tiers en tenant compte des obligations légales et des règles liées à celles-ci

C.1.3.4 – Prévoir les modalités d'évaluation du cycle de séances d'initiation et d'encadrement de Taekwondo et Disciplines Associées en vue d'y proposer des modifications ou ajustements.

A.1.4 – Préparation et installation du matériel nécessaire à une séance d'initiation et d'encadrement de « Taekwondo et Disciplines Associées »

C.1.4.1 – Vérifier l'état et la disponibilité du matériel nécessaire à une séance d'initiation et d'encadrement de Taekwondo et Disciplines Associées en tenant compte des règles en vigueur pour une mise en activité sécurisée.

C.1.4.2 – Mettre en place le matériel nécessaire à une séance dans le respect des exigences de Taekwondo et Disciplines Associées pour la mise en œuvre de la séance.

A.1.5 – Accueil des participants à une séance d'initiation et d'encadrement de « Taekwondo et Disciplines Associées »

C.1.5.1 – Informer les participants des objectifs et du déroulement d'une séance d'initiation et d'encadrement de Taekwondo et Disciplines Associées en adaptant son discours afin de veiller à leur bonne compréhension avec une attention particulière pour ceux en situation de handicap.

C.1.5.2 – Repérer les participants présentant des besoins spécifiques dans le but de s'assurer qu'ils puissent participer à une séance de Taekwondo et Disciplines Associées sans risque identifié.

A.1.6 – Animation d’une séance d’initiation et d’encadrement de « Taekwondo et Disciplines Associées »

C.1.6.1 – Communiquer avec les participants tout au long d’une séance d’initiation et d’encadrement de Taekwondo et Disciplines Associées pour assurer le bon déroulement de celle-ci en veillant à adapter son discours et son attitude suivant les situations rencontrées.

C.1.6.2 – Conduire une séance d’initiation et d’encadrement de Taekwondo et Disciplines Associées afin de réaliser les objectifs préalablement définis en mobilisant notamment les gestes, mouvements et techniques spécifiques à l’activité.

C.1.6.3 - Mettre en pratique les fondamentaux techniques du Taekwondo et Disciplines Associées en vue de les transmettre suivant les objectifs préalablement définis au cours du cycle de séances d’initiation et d’encadrement de Taekwondo et Disciplines Associées

C.1.6.4 – Accompagner les participants tout au long de la séance de Taekwondo et Disciplines Associées afin de veiller à leur épanouissement et à leur autonomie avec une attention particulière pour ceux en situation de handicap.

C.1.6.5 – Observer les comportements des participants afin d’adapter le déroulement d’une séance de Taekwondo et Disciplines Associées en ajustant les situations pédagogiques initialement prévues.

A.1.7 – Mise en sécurité des participants et des tiers

C.1.7.1 – Énoncer les règles de sécurité à respecter au cours d’une séance d’initiation et d’encadrement de Taekwondo et Disciplines Associées afin de les rendre explicites en s’assurant de leur bonne compréhension.

C.1.7.2 – Mettre en œuvre les règles de sécurité en s’assurant de leur respect tout au long d’une séance afin de garantir une pratique de Taekwondo et Disciplines Associées en toute sécurité.

A.1.8 – Réalisation d’une évaluation d’une séance d’initiation et d’encadrement et d’un cycle de séances de « Taekwondo et Disciplines Associées »

C.1.8.1 – Analyser le déroulement d’une séance et du cycle de séances d’initiation et d’encadrement de Taekwondo et Disciplines Associées en tenant compte des objectifs préalablement fixés afin d’y apporter des améliorations.

C1.8.2. – Formuler des modifications ou des ajustements des séances et du cycle de séances de Taekwondo et Disciplines Associées pour y proposer des pistes d’améliorations en tenant compte des objectifs visés et des constats réalisés.

Bloc de compétences 2 : Organisation, information et communication autour de ses activités d'animation et d'encadrement physique et sportif.

A.2.1 – Information des publics et promotion des activités d'animation et d'encadrement physique et sportif

- C. 2.1.1 – Informer les publics accueillis sur le fonctionnement de la structure et les règles de vie à respecter dans le respect des consignes en vigueur
- C. 2.1.2 – Promouvoir oralement les activités proposées auprès des publics accueillis (participants, entourage, ...) et les événements organisés par la structure en s'attachant à rechercher l'implication des publics
- C. 2.1.3 – Utiliser les outils digitaux pour communiquer avec les publics accueillis en veillant à véhiculer une image positive de la structure

A.2.2 – Organisation de ses activités d'animation et d'encadrement physique et sportif

- C. 2.2.1 – Planifier ses activités d'animation et d'encadrement physique et sportif en veillant à la disponibilité de l'ensemble des ressources nécessaires
- C.2.2.2 – Vérifier l'état et la disponibilité du matériel en tenant compte des règles de sécurité en vigueur
- C. 2.2.3 – Identifier la réglementation ayant un impact sur l'organisation de ses activités

A.2.3 – Communication et travail en équipe

- C. 2.3.1 – Communiquer avec les autres intervenants en veillant au bon déroulement des activités et à l'anticipation des difficultés
- C. 2.3.2 – Communiquer sur ses activités dans le respect des consignes en vigueur
- C.2.3.3 – Alerter sur les situations à risque en tenant compte des procédures en vigueur

Bloc de compétences 3 : Conduite de son parcours professionnel dans le domaine des activités physiques et sportives

A.3.1 – Recherche d'emploi et d'activités à animer

- C.3.1.1 – Repérer les opportunités d'emploi sportif sur un territoire en mobilisant différentes sources d'informations
- C.3.1.2 – Comparer les différents types de contractualisation en vue de développer son activité dans le domaine du sport

A.3.2 – Programmation d'actions de formation et de professionnalisation

- C.3.2.1 – Vérifier sa capacité à encadrer une activité dans le domaine du sport en tenant compte de la réglementation en vigueur
- C.3.2.2 – Identifier les interlocuteurs à solliciter pour programmer des actions de formation et de professionnalisation dans le domaine de l'encadrement d'activités physiques et sportives en vue de développer son activité

A COMPLETER PAR L'ORGANISME HABILITE

Organisme habilité :

Date de réception du livret 2 :

Nom de l'accompagnateur VAE :

A COMPLETER A L'ISSUE DE L'ENTRETIEN AVEC LE CANDIDAT

Date de l'entretien :

Nom de l'évaluateur 1 :

Nom de l'évaluateur 2 :

Signature du candidat :

Proposition à l'attention du jury paritaire

	Nombre de compétences évaluées positivement	Évaluation positive des compétences « sécurité »	Proposition des évaluateurs
Bloc de compétences 1 – Préparation et animation de cycles de séances d'initiation, d'apprentissage et d'encadrement dans l'option choisie (à préciser par l'OF) :		<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Validation du bloc <input type="checkbox"/> Non-validation du bloc
Bloc de compétences 2 – Organisation, information et communication autour de ses activités d'animation et d'encadrement physique et sportif		<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Validation du bloc <input type="checkbox"/> Non-validation du bloc
Bloc de compétences 3 – Conduite de son parcours professionnel dans le domaine des activités physiques et sportives			<input type="checkbox"/> Validation du bloc <input type="checkbox"/> Non-validation du bloc

Signature évaluateur 1

Signature évaluateur 2 :